

ÉTUDE GRAMMATICALE DES MARQUES DE POLITESSE ET LEUR PERTINENCE DANS LE THÉÂTRE RACINIEN

Joachim KEI

Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Email :jkeijo@yahoo.fr

Résumé : Les marques de politesse apparaissent diversement dans l'énoncé y compris l'intrigue racinienne. Mais pour une appréhension syntaxique de celles-ci, l'accent a été mis sur l'étude de quelques parties du discours, des temps verbaux et des formes de phrase. Au plan sémantique, la conciliation des interactants passe, entre autres, par l'adoucissement de l'expression, la valorisation de l'interlocuteur et la préservation de son intimité. Enfin l'impact de ces marques de politesse sur le théâtre racinien se traduit par la bienséance du classicisme et la transmission des valeurs dont la politesse dans une société française féodale.

Mots-clés : grammaire, marque, politesse, pertinence, théâtre racinien.

Abstract: The marks of politeness appear differently in the statement including racinianintrigue. But for a syntactic apprehension, emphasis has been placed on the study of some parts of speech, of verbal times and of sentence forms. At the semantic level, the conciliation of the interlocutors goes through, among other things, the softening of expression, the valorization of the interlocutor and the preservation of his intimacy. Finally, the impact of the politeness on racinian theater is traducing by the propriety of classicism and the transmission of values whose politeness in a feudal French society.

Keywords: grammar, mark, politeness, relevance, racinian theater

Introduction :

La politesse rime, entre autres, avec le discours, l'interlocution ou la conversation. C. K. Orecchioni (1992, p.167) indique à ce sujet qu'« il est impossible de décrire efficacement ce qui se passe dans les échanges communicatifs sans tenir compte de certains principes de politesse ». Ces principes de politesse commandent les actes de langage que sont les salutations, les remerciements, les félicitations, etc. En effet, les règles de la politesse sont indissociables d'un ensemble de valeurs morales et éthiques qui régissent toute société humaine civilisée. Ces formules toutes-faites ne sont pas de simples formalités. Elles sont un signe d'appartenance à une communauté, à un groupe social. Sans politesse, il n'y a pas de vie collective possible. Elle permet de « maintenir l'équilibre social et les relations amicales » (G. Leech, 1983, p.82). Par ailleurs, si le risque de frictions verbales peut exister dans les relations interpersonnelles, alors les expressions réparatrices comme « excuse », « pardon », « regret » viennent pour les adoucir. C'est pourquoi Brown et Levinson⁶² parlent de « Face Threatening Acts » ou d'actes menaçants pour la face et Kerbrat-Orecchioni⁶³ de « Face Flattering Acts » ou d'actes valorisants pour la face. Ils expriment deux réalités de la politesse qui peuvent survenir lors des interactions conversationnelles : la politesse négative et la politesse positive. A la vérité, la politesse tout court se propose de concilier les deux faces des interlocuteurs en évitant les conflits. Elle est « un moyen de minimiser le risque de confrontation dans un discours. » (R. Lakoff, 1973, p.296). D'où l'intérêt que suscite l'étude de la politesse qui comporte des marques distinctives dans l'énonciation. Le présent article a pour objet de les appréhender et de les analyser. Ces marques ou lexiques de politesse seront abordées à partir des outils grammaticaux et leurs expressions. Il s'en suivra l'étude des valeurs, tout en précisant leur pertinence dans le théâtre racinien.

1. Les outils grammaticaux de la politesse

Il faut entendre par outils grammaticaux, les éléments linguistiques qui

⁶² Brown et Levinson sont des linguistes Anglo-saxons qui ont élaboré une théorie sur la politesse, dénommée FTAs ou politesse négative.

⁶³ Catherine Kerbrat-Orecchioni est une linguiste française qui a développé une autre théorie qui va au-delà de celle envisagée par Brown et Levinson : FFAs ou la politesse positive.

permettent de repérer dans l'énoncé quelques indices de politesse. Il s'agit des expressions nominales, pronominales et adjectivales. A cela s'ajoutent les temps verbaux, les formes de phrases et la manipulation des instances d'énonciation.

1.1. Les énonciations nominales

Les nominales, en grammaire, se rapportent au nom, à ce qui a valeur de nom ou équivaut à un nom. En tant que partie du discours, le nom ou substantif est « le mot qui sert à désigner...les êtres animés et les choses ; parmi ces dernières, on range, ...les objets...les actions, les sentiments, les qualités, les idées, les abstractions, les phénomènes, etc. » (M. Grevisse, 1980, p.223). Dans cette désignation, l'expression nominale de politesse peut faire allusion aux formules courantes comme « bonjour », « bonsoir », « merci ». Elle peut aussi faire mention des titres de civilité :

- (1) Madame, il va bientôt revenir...(Andromaque,p.191, inRACINEThéâtre complet)
- (2) Je plaiderai, Monsieur, ou bien je ne pourrai. (*Les plaideurs*, p.236,Idem)

Ces titres comportent une majuscule initiale. On les écrit ainsi lorsqu'on s'adresse directement aux personnes elles-mêmes comme c'est le cas ici. On considère que le titre remplace alors le nom de la personne.

Par ailleurs, l'énonciation nominale de politesse tient compte également du groupe nominal ou de la phrase averbale. Dans l'exemple à nous proposer comme *monsieur Grosjean*, il n'y a pas de majuscule initiale au nom « *monsieur* ». On justifie cet emploi par le fait qu'il est accompagné du nom de la personne. Ce sont autant de repères nominaux qui expriment la politesse tout comme les pronoms.

1.2. Les expressions pronominales

Le terme de « pronom » vient des Latins (pronomen) qui l'ont emprunté des Grecs. (M. Bréal, 1904, p.192) croit « cette catégorie plus primitive que celle du substantif. » L'observation de cet auteur n'entame en rien

son acception qui le fait apparaître comme « un mot qui souvent représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimée avant ou après lui » (M. Grevisse, 1980, p.524). Il y a une diversité de pronoms : indéfini, démonstratif, possessif, relatif, interrogatif, personnel. La dernière espèce, à savoir les pronoms personnels « désignent les êtres en marquant la personne grammaticale, c'est-à-dire en indiquant qu'il s'agit, soit de l'être qui parle (1^{ère} personne), de l'être à qui l'on parle (2^e personne), soit de l'être ou de la chose dont on parle (3^e personne) ». (*Idem*, p.530). Les expressions pronominales vont concerner les pronoms nous et vous. Généralement, les pronoms personnels allocutifs « je », « tu » se substituent à « nous », « vous » et sous tendent une pluralité de personnes. Cependant, lorsqu'on utilise nous et vous pour désigner une seule personne, ils indiquent quelque chose de cérémonieux, de respectueux. Ces pronoms sont dits de « majesté » ou « modestie » et marquent la politesse dans le discours.

(3) Je vous cherchais, Seigneur. (*Andromaque*, p.174, in *RACINE Théâtre complet*)

(4) Nous suivons malgré nous le vainqueur de Lesbos... (*Iphigénie*, p.592, *Idem*)

On note que le terme qui se rapporte à nous ou à vous reste au singulier. Ce terme s'accorde toutefois en genre selon le sexe de la personne désignée par ce pronom. Outre les expressions pronominales, on en arrive aux unités adjectivales.

1.3. Les unités communicatives adjectivales

Tout comme le nom, l'adjectif est un mot qui peut varier en genre et en nombre. Contrairement au nom, « il ne possède pas par lui-même un genre. » (M. Riegel et al., 1994, p.355). C'est « un mot que l'on joint au nom pour exprimer une qualité de l'être ou de l'objet nommé ». (M. Grevisse, 1980, p.366). Il prend le genre et le nombre du nom ou du mot auquel il se rapporte. L'on distingue deux espèces d'adjectifs : l'adjectif qualificatif et l'adjectif non qualificatif (adjectif relationnel : il est toujours dérivé d'un nom et l'élément auquel il se rattache entretient une relation avec ce nom). Dans la présente

réflexion, on retient l'adjectif qualificatif comme celui qui intervient dans l'expression de la politesse. Il indique une manière d'être dont la précision peut se révéler flatteur pour l'individu dans les interactions verbales. Kerbrat-Orecchioni (1992, p.168) parle de « *flattering* » ou de « flatterie », non pas dans une perspective péjorative mais dans un souci de cohésion sociale qu'appelle la politesse.

5. ...Junie est adorée...(Britannicus, p.294, in RACINE *Théâtre complet*)
6. ... ce Prince aimable...qui vous aime.(Bajazet, p.482, Idem)

Les termes qualifiants sont « adorée » et « aimable ». Ils sont positifs et valorisants. Le contraire serait l'antinomie de la politesse. Ils s'insèrent dans des groupes nominaux avec changement de fonctions grammaticales. Le premier « adorée » est attribut du sujet. Tandis que le second « aimable » est épithète en rapport avec le nom.

De plus, les outils grammaticaux de politesse font aussi appel aux temps verbaux et aux formes de phrases.

1.4. Les temps verbaux

Le verbe, du point de vue étymologique, vient du latin « *verbum* » et signifie « mot, parole ». Il est l'âme du discours, notamment le constituant essentiel du syntagme verbal. La tradition grammaticale présente le verbe en opposition au nom à cause de sa capacité à indiquer un procès ou un état. En d'autres termes, le verbe « exprime...l'action faite ou subie par le sujet ». (M. Grevisse, 1980, p.668).

Toute chose que ne fait pas le nom. C'est la seule partie du discours qui peut varier en nombre, en personne, en mode, en temps, etc. Parmi cette diversité de temps et de modes, l'accent sera mis sur le conditionnel et l'imparfait de l'indicatif qui participent de l'expression de la politesse.

On utilise généralement le conditionnel dans la conjugaison ou le discours pour exprimer : une hypothèse, une probabilité, un conseil, un souhait, une demande polie. Le « conditionnel de politesse » connaît un emploi dans le corpus.

7. Vos soins s'étendraient jusqu'à lui ?
Le bras qui l'accablait deviendrait son appui ?
J'attendrais son salut de la main d'Alexandre ?
(*Alexandre le Grand*, p.132, in RACINE, *Théâtre complet*)

L'usage du conditionnel présent, dans l'exemple (1), permet d'atténuer la force d'une demande ou l'expression d'une volonté. Or tout acte de langage adoucissant est emprunt de politesse et contribue à une bonne interaction verbale entre usagers de la langue.

Par ailleurs, dans l'usage des temps verbaux, l'imparfait a également un effet atténuateur, « en présentant l'acte de langage dans le passé, comme accompli, le locuteur considère ou donne l'impression que l'acte n'est plus réel, qu'il est effectivement caduc. » (C. K. Orecchioni, 1992, p.206). L'acte est ainsi adouci « en permettant d'envisager qu'il n'est plus du ressort du récepteur d'y répondre. » (L. Riou, 2013, p.109).

1.5. Les formes de phrase

Les formes de phrase sont aussi appelées types de phrase avec une expression facultative dans le discours par opposition aux types de phrase obligatoires. La distinction³ de différents types de phrase se fonde, à l'origine, sur la notion de logique de modalité. Chaque phrase véhicule un contenu propositionnel (le « dictum », ou « l'information brute ») et manifeste à propos de ce contenu une attitude du sujet parlant (le « modus » ou « modalité »). Partant de cette approche qui prend en compte la subjectivité de l'énonciateur, on distingue diverses modalités. Elles sont formulées au moyen de types de phrase différents, suivant que le locuteur manifeste une attitude d'assertion, d'interrogation, d'injonction, d'exclamation. Au-delà de ces types obligatoires, on a des types facultatifs dénommés formes de phrase. Elles se composent de phrases : négative, passive, et emphatique. Celles-ci jouent leur partition comme marques de politesse dans le discours. On illustrera nos propos avec la forme négative.

Dans la phrase négative, on nie une affirmation de deux manières : soit

³ La distinction entre les différents types de phrases qui se fonde à l'origine sur la notion logique de modalité a été faite, entre autres, par Charles Bally et Kerbrat-Orecchioni.

avec *ne... pas*, soit avec *ne* exprimé seul ou accompagné de *aucun*, *nul*, *personne*, *rien*. Cependant, l'emploi de *ne* sans son binôme *pas* s'apparente, à notre sens, à une forme de politesse :

8. Je ne la puis donc voir ? (*Britannicus*, p.327, in *RACINE, Théâtre complet*)

Cette phrase négative relève du langage soutenu. Aujourd'hui, elle s'écrit de la manière suivante : (Je ne puis donc la voir ?). Son élégance énonciative, loin d'être un acte menaçant, est susceptible de créer la convivialité entre interlocuteurs plutôt qu'une phrase du genre : (Je ne peux pas donc la voir ?). Toutefois, le ton du sujet parlant et son attitude sont déterminants dans le succès de cette opération langagière de politesse.

1.6. La manipulation des instances d'énonciation

L'énonciation a fait l'objet d'emploi systématique à partir de Charles Bally bien qu'elle soit un terme ancien en philosophie. On se réfère, en général, à la définition d'Emile Benveniste qui l'appréhende comme étant « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». (E. Benveniste, 1974, p.80). Les instances d'énonciation sont les procédés par lesquels l'usager de la langue produit du discours dans la perspective de rapporter ses propres paroles ou celles d'un autre. A ce niveau, on parle d'énonciation directe et d'énonciation indirecte. L'énonciation directe est « la forme littérale de la reproduction du discours d'un tiers ». (M. Riegel et al, 1994, p.597). Quant à l'énonciation indirecte, elle est « un mode d'expression par lequel on rapporte les paroles de quelqu'un...en les introduisant par un terme subordonnant ». (Dictionnaire de l'Académie Française, 1992, p.688). On parle d'« énonciation enchâssante » (R. Thomassone et G. Petiot, 2002, p.81) où l'énonciateur donne son point de vue. Des indices de politesse apparaissent dans ces instances de discours. Analysons le cas du discours direct.

9. (9)Le roi vient. Fuyez, Prince, et partez ! (*Phèdre*, p.704, in *RACINE, Théâtre complet*)

Il s'agit, ici, d'énonciation directe. Cette expression littérale faite par le

narrateur n'est pas source de conflit. C'est plutôt la déformation des propos d'un tiers qui pourrait créer des incompréhensions entre interlocuteurs. N'a-t-on pas indiqué plus haut que la politesse permet de « *minimiser les risques de confrontation dans un discours* ». (R. Lakoff, 1973, p.296). De ce point de vue, l'honnêteté intellectuelle réalisée par l'usage du discours direct, dans cet exemple, apparaît comme un facteur de paix et de concorde. En outre, on observe un emploi injonctif des verbes (Fuyez, partez !). Ici, l'on ne s'adresse pas à plusieurs personnes mais à un seul individu. La deuxième personne du singulier de ces verbes n'est pas contre indiquée (Fuis, pars !). Mais le choix de la deuxième personne du pluriel représente un refus de tutoyer celui qui est en face, certainement par respect et considération pour lui (un prince). Le point d'exclamation marque l'émotion du sujet parlant en situation d'énonciation. Tous ces procédés discursifs ou manipulations énonciatives contribuent à la réalisation de la politesse.

Les outils grammaticaux de politesse a permis d'analyser les expressions nominales, pronominales, adjectivales ; les temps verbaux, les formes de phrases et la manipulation des instances d'énonciation. Il convient d'aborder, à présent, les valeurs de ces marques de politesse.

2. Les valeurs de ces marques de politesse

Dans cette partie, l'étude des valeurs des marques de politesse prendra en compte l'adoucissement de l'expression, la valorisation de l'interlocuteur et la recherche de l'intimité.

2.1. L'adoucissement de l'expression

Les interactions conversationnelles ne sont pas exemptes de « *Face Threatening Acts* »⁴ ou d'actes menaçants pour la face. Toutefois, l'adoucissement ne supprime pas ces menaces, mais permet de composer avec ces derniers afin que l'interaction se déroule sans heurts majeurs qui pourraient nuire aux relations interpersonnelles. L'adoucissement consiste à rendre l'expression langagière moins rude, moins âpre, moins désagréable possible. Il s'agit de la polir en ôtant les « aspérités » lexicales, énonciatives du discours.

⁴ Théorie de politesse développée par Brown et Levinson, deux linguistes Anglo-saxons.

L'adoucissement est la modification des effets négatifs d'un énoncé sur le destinataire, comme par exemple, adoucir les effets d'une mauvaise nouvelle, ou rendre une critique plus acceptable. Pour Lucie Riou (2013, p.101), « deux principales stratégies (initialement décrite par Goffman, 1967) s'offrent alors au locuteur : l'évitement et la réparation. » L'évitement consiste à contourner les actes menaçants pour maintenir la face de son interlocuteur. Par la réparation, l'on reconnaît un incident verbal avec pour mission de le minimiser par des propos conciliateurs. Ces deux stratégies peuvent se réaliser en modalisant le discours. La modalisation du discours se fait avec l'aide de la négation, des décrochages énonciatifs, de la deixis personnelle et des figures de style. Voyons un exemple du corpus avec l'euphémisme.

10. ...Et Thésée a rejoint les mânes de vos frères.
(*Phèdre*, p.667, in *RACINE, Théâtre complet*)

Cette phrase relève d'une figure de style qui porte sur l'euphémisme. Celui-ci consiste à atténuer la représentation de réalités déplaisantes. Il adoucit l'expression verbale de la pensée dans une perspective de politesse.

2.2. La valorisation de l'interlocuteur dans les interactions verbales

Bien qu'il existe une obligation réciproque de politesse, la valorisation de l'interlocuteur consiste à lui porter de l'estime, à donner une bonne image de lui-même. Aussi la politesse demeure-t-elle avant tout l'art de ménager autrui. Elle se nourrit de sincérité pour avoir de la valeur. Le champ lexical approprié est mélioratif. Il s'agit de s'abstenir de toute violence verbale, des termes injurieux, indécents ou méprisants. En d'autres termes, l'énonciation de cette politesse positive requiert des expressions valorisantes pour féliciter l'autre, lui faire des compliments, ou des éloges. L'exemple ci-dessous est assez suggestif :

11. Madame, quel bonheur me rapproche de vous ? (*Britannicus*, p.317, in *RACINE Théâtre complet*)

Au centre des règles de politesse se trouve le principe du double contrainte. Celui-ci est fondé sur l'idée que tout participant à une interaction se doit de préserver sa face et celle de son interlocuteur. La seconde option

participe de la valorisation de l'intercalant. Car se montrer courtois, comme dans l'exemple susmentionné, n'est pas contre l'idée de politesse.

2.3. La préservation de l'intimité

Deux sens coexistent contradictoirement dans la notion d'intimité. Le premier sens répond à une relation d'exclusion où l'individu, intime avec quelqu'un, lui donne accès à son intimité ; de telle sorte que pour lui il n'y a plus d'espace interdit pour ce dernier. L'intimité, ici, prend l'acception d'un renoncement à son intimité et se transforme en familiarité. Le second sens correspond à une situation où l'on n'est pas sous le regard de l'autre, un lieu où l'on n'est qu'avec soi-même. Le caractère privé et inviolable de l'intimité est ainsi relevé. C'est dans cette perspective qu'Elisabeth Lebovici (2004, p.20) dit de l'intimité qu'elle est « dedans et dehors ». Quant à Jean-Pierre Dufief (2001, p.110), en lieu et place du terme intimité, il utilise l'adjectif « intime » qui est « tantôt perçu comme un petit monde clos, isolé, secret, propre à chacun, tantôt comme un infini extérieur ». Dans cette partie de notre travail, nous recherchons la préservation du « dedans », du « petit monde clos, isolé, secret, propre à chacun ». Le respect du « territoire du moi » de l'interlocuteur reste tributaire de la politesse. Le corpus nous en donne un aperçu.

12. O mon père, est-ce vous ? (*Esther*, p.730, in *RACINE Théâtre complet*)

13. (13) Mais où dormirez-vous, mon père ? (*Les plaideurs*, p.224, Idem)

Les réponses à ces phrases interrogatives, telles que formulées, ne peuvent pas amener le récepteur à se justifier, en donnant des détails sur l'information demandée. Toute chose qui porterait atteinte à son intimité. Pour ne pas en arriver là, l'émetteur pose des questions fermées dans le but de préserver l'intimité de l'interactant en lui permettant de répondre par « oui » ou par « non ».

3. L'impact de ces marques de politesse sur le théâtre racinien

La pertinence des marques de politesse sur le théâtre racinien va

s'appréhender suivant le contexte de son expression (à savoir le classicisme), la transmission des valeurs par l'éducation et l'influence des valeurs cardinales d'une société organisée qui se veut modèle et moderne.

3.1. L'atmosphère de plasticité et de classicisme

Le classicisme « désigne, par opposition à Romantisme, l'idéal esthétique qui a inspiré les principaux écrivains et artistes français du XVII^e siècle : imitation des Anciens, culte du vrai, du beau, recherche de l'ordre, de la clarté, d'un équilibre fondé sur la perfection de la forme et l'économie des moyens. » (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1992, p.403) Molière, Corneille, La Fontaine, Boileau, Racine sont les principaux représentants du classicisme en littérature. Jean Racine est un dramaturge. Pendant cette période classique, le domaine du théâtre est soumis aux règles tirées des modèles grecs et latins. On les relie généralement à *La Poétique* d'Aristote⁵ dont l'interprétation est à l'origine de la plupart des règles du théâtre classique. Parmi ces règles, on note les règles des trois unités : unités de temps, de lieu et d'action. La pièce ne doit pas excéder vingt-quatre heures. La scène doit se dérouler en un seul lieu. Il doit y avoir une seule histoire. Cependant, les pièces de théâtre de Racine ne sont pas exemptes de l'expression de la politesse. Outre quelques termes polis qu'on peut relever çà et là, les règles des trois unités lui font obligation de respecter les normes de conduite et de bienséance. Il est formellement défendu de choquer les spectateurs. Il faut préserver la face du public qui est un interlocuteur muet. L'expression verbale de la pensée lors des représentations doit se faire de façon civilisée. D'ailleurs, le public auquel s'adressait ce théâtre était prioritairement un public de premier choix. L'adjectif classique, qui dérive du classicisme, vient du latin *classicus* et signifie « citoyen de première classe, exemplaire, de première importance » (*Ibidem*). Il vise l'idéal humain de l'honnête homme qui se conforme aux lois de la probité, du devoir, de la vertu, comme aux bienséances ou à certaines normes raisonnables. En d'autres mots, cet honnête homme doit plaire par son physique que par son discours. Il se doit de rester dans son registre comme l'impose le classicisme. Or l'un des buts de l'esthétique classique au niveau du théâtre est de plaire à ses auditeurs. C'est pourquoi à la fin de la scène, un personnage revenait sur ses pas pour annoncer les aspects tragiques et érotiques de la pièce sous forme de

⁵ Aristote est un philosophe grec de l'Antiquité. Il est l'un des penseurs le plus influent que le monde ait connu.

discours rapporté. L'énonciation en différée des actions est moins choquante que lorsqu'elles se produisent directement lors de la représentation. Cet évitement est une marque de politesse qui caractérise, entre autres, le théâtre racinien.

3.2. La bienséance et la transmission des valeurs

La bienséance est la « qualité de ce qui répond aux normes morales d'une société donnée. » (Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, 2012). A l'époque classique, des valeurs comme l'héroïsme, la bravoure, l'honnêteté, le savoir-vivre, la courtoisie, la politesse, etc., avaient cours. Il fallait les perpétuer par la formation, l'éducation. L'éducation est l'« art de former une personne...en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie » (Ibidem). Parmi les moyens mis en œuvre pour assurer cet apprentissage, outre l'école, il y a l'art dramatique. L'une des vocations du théâtre racinien était non seulement de plaire mais aussi d'instruire. Comme dans le théâtre antique, la tragédie a une fin morale. Elle doit permettre aux spectateurs de s'améliorer sur le plan moral, en combattant certaines de leurs passions. La tragédie doit inspirer terreur et pitié comme le stipule Aristote ; de plus, présenter des héros broyés par les conséquences de leurs erreurs. Toute chose qui amènerait les auditeurs à se désolidariser des passions qui ont poussé ces héros à agir ainsi et donc de ne pas les reproduire eux-mêmes. Par ailleurs, les théoriciens classiques ont repris à Aristote la notion de catharsis qui signifie, entre autres, purgation (des passions). L'idée est qu'en voyant les personnages animés de passions violentes, les spectateurs accompliront en quelque sorte leurs propres passions et s'en libéreront. On le voit, la transmission de ces valeurs de civilité repose sur la politesse négative qui heurte la face de l'autre et tente ensuite de le mettre ou de le maintenir sur la voie des normes éthiques et morales relativement au classicisme. En inscrivant son théâtre dans cette perspective, Jean Racine exprime sa soumission aux règles édictées par la dramaturgie de son époque. Il répond ainsi aux exigences de la civilité, de la bienséance et de la politesse. Ce sont des termes qui entretiennent des proximités sémantiques, car la bienséance a également trait à ce qui est conforme aux usages de la politesse. Des valeurs qui transparaissent dans ses tragédies et qu'il se doit de transmettre en formant

le sujet (homme) moral.

3.3. Les valeurs cardinales dans une société féodale

Sous l'Ancien Régime, sont considérées comme valeurs cardinales : la laïcité, l'éthique, la morale, la dignité, la solidarité, la liberté, le respect, etc. Sous Louis XIV, la royauté était régie par un code moral. La Cour définit les usages et les Salons mondains⁶ en assurent la diffusion. Ce code moral porte sur les règles de conduite, les mœurs, le savoir être... Les interdits figurent parmi les règles de conduite. Au niveau du théâtre, lors des représentations, les scènes de mort ou de nudité étaient formellement prosrites comme nous l'avons indiqué en (3-1). C'est une forme de censure imposée par le pouvoir central à l'art dramatique. C'est un acte de contrôle de la liberté d'expression. Cette censure est une forme de politesse positive qui consiste à protéger la face de l'interlocuteur silencieux que constitue le public. Dans un discours post-scène, un personnage rapporte les aspects sous censure (mort ou actes sexuels) à l'auditoire. L'on imagine que les termes employés sont moins violents en rapport avec des figures de style qui ont un « pouvoir formidable destructeur de l'impolitesse » (C. K. Orecchioni, 1996, p. 65) comme l'euphémisme. On parle d'euphémisme « lorsqu'on utilise une expression atténuée à la place d'une autre qui pourrait choquer. » (A. Beth et E. Marpeau, 2006, p.74). Par exemple, « il est mort » peut se substituer à « il a rendu l'âme ou il a cessé de vivre ». Cette figure de pensée atténuée en vue de masquer la réalité. En même temps qu'elle cache la réalité, elle a une dimension méliorative comme l'atteste l'étymologie grecque du terme « euphémisme » (euphemismos:/parole en bien). Le discours euphémique épouse un bien-dire qui est caractéristique de l'expression des personnages lors des représentations. L'euphémisme adoucit l'énonciation sans nier la gravité de l'information. Il s'agit de la polir pour en débarrasser les rugosités nuisibles à la face de l'interactant. La stratégie euphémique s'intègre plus nettement dans une pragmatique d'évitement pour rechercher et mettre en œuvre la notion de politesse lors des relations conversationnelles.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il faut noter que l'étude grammaticale des

⁶ Les salons mondains étaient des endroits où se diffusaient des informations qui ont trait à la bienséance et à la vie dans le royaume.

marques de politesse et leur pertinence dans le théâtre racinien a abordé les outils linguistiques et grammaticaux à travers les expressions nominales, pronominales, adjectivales, les temps verbaux, les formes de phrases, la manipulation des instances d'énonciation. A cela, il faut ajouter les valeurs de ces marques de politesse. Celles-ci ont porté sur l'adoucissement de l'expression, la valorisation de l'interlocuteur et la préservation de son intimité. La troisième partie de l'article s'est intéressée à l'impact de ces marques de politesse sur le théâtre de Jean Racine. A ce niveau, il a été relevé l'atmosphère de plasticité et de classicisme ; la bienséance et la transmission des valeurs cardinales dans une société féodale. A la vérité, « la politesse est universelle, car on ne peut pas concevoir un monde sans « manières », sans civilités, c'est la guerre civile ». (C. K. Orecchioni, 2002, p.443). Nous n'avons pas le sentiment d'avoir épuisé le sujet. Il s'agit d'une contribution dans ce vaste champ de recherche où alternent le donner et le recevoir.

Références bibliographiques :

- BENVENISTE, Emile, (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Hachette.
- BETH, Axelle et MARPEAU, Elsa, (2006), *Figure de style*, Paris, Librio.
- BRÉAL, Michel, (1904), *Essai de sémantique* (science des significations), 3^e édition, Paris, Hachette.
- Dictionnaire de l'Académie française*, (1992), Paris, Imprimerie nationale, 9^e édition, Tome1.
- DUFIEF, Jean-Pierre, (2001), *Les écritures de l'intime de 1800 à 1914*, Rosny, Bréal.
- GREVISSE, Maurice, (1980), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 11^e édition.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Cathérine, (1992), *Interactions verbales*, Tome2, Paris, Armand Colin.
- LAKOFF, Robin, (1973), «The logic of politeness, or minding your p's and q's», Chicago Linguistics Society, n° 8, pp.292-305.
- LEBOVICI, Elisabeth, (2004), « *L'intime et ses représentations* », Paris, Ecole Normale Supérieure des Beaux-arts.
- LEECH, Geoffrey, (1983), *Principales of pragmatics*, Londre, Longman.
- RACINE, Jean, (1998), *Racine théâtre complet*, Paris, La pochothèque (Livre de poche).

- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RIOU, Lucie, (2013), « *Le désaccord et la critique entre amis : stratégie d'adoucissement dans le discours pré conflictuel* », Vol.2, Université d'Exeter.
- TOMASSONE, Roberte et PETIOT, Geneviève, (2002), *Pour enseigner la grammaire II*, Paris, Delagrave.

Webographie

Centre national des ressources textuelles et lexicales (2012), en ligne, consulté le 25/10/2016, www.cnrtl.fr/definition.